

COTISATION 2012

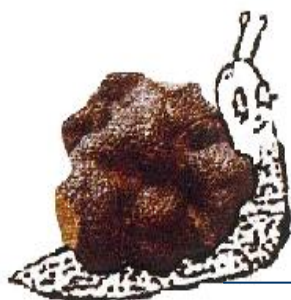
Le coût de l'adhésion est de 40,00 € pour l'année et comprend :

- L'accès à l'**intranet** du site web
- l'**abonnement au bulletin** de liaison des trufficulteurs du Poitou-Charentes
- l'accès aux **formations** ayant lieu dans notre Région, à **un tarif préférentiel**
- l'accès aux différents **marchés** de la région afin de vendre votre production.
- la possibilité d'obtenir les **conseils d'un technicien**
- des **conditions avantageuses** auprès des principaux fournisseurs de plants. (Commandes groupées par le Syndicat)

Votre règlement est à adresser à :

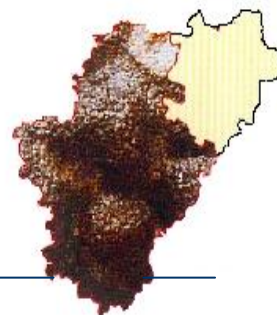
Sandrine FIZZALA
Chambre d'Agriculture de la Charente – Les Chaumes de Crage
MA CAMPAGNE - 16016 ANGOULEME Cédex

Une carte d'adhérent vous sera renvoyée à réception du règlement.



Syndicat des Trufficulteurs Charentais

Chambre d'Agriculture de la Charente - Les Chaumes de Crage
16016 ANGOULEME Cédex
☎ : 05.45.24.49.49 📠 : 05.45.24.49.99



Monsieur ou Madame :

Adresse :

Adresse mail :

Tél ou Portable :

Acquitte la cotisation 2012 et verse la somme de 40,00 € (*)

A

Le

Signature

(*) Chèque libellé au nom du Syndicat des Trufficulteurs Charentais.